



Canton de DREUX 1

Arrondissement de DREUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le **jeudi 27 février**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la salle de conseil, sous la présidence respective de **Madame Véronique BASTON, Maire**,

Etaient présents : Evelyne CHIAPPERIN, Yves ÉCOLAN, Dominique VIOLETTE, Adjoint ; Thierry BELLOIS, Philippe GEHAN, Jacques ISAMBERT ; Ludovic MALLET ; Claudia COURTOIS

Absents excusés : Alice GAUTHIER, Frédéric LAMON, Eric BROCHARD.

Evelyne CHIAPPERIN a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique Baston, Maire, à 20H35.

Mme le Maire informe le conseil municipal des remerciements de Mme Berthet, M. et Mme Lemaire, Mme Beaufour et Mme Blanchard pour les chocolats de Noël.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12/12/2024 :

Le procès-verbal du 12/12/2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 1 : Eclairage public : Travaux d'amélioration énergétique – remplacement de lampes de type LED

Mme le Maire rappelle qu'il est prévu d'inscrire au budget 2025 des travaux de rénovation d'une partie des points lumineux.

En accord avec Territoire d'Energie, tout le parc d'éclairage public de la commune pourra être totalement remplacé par des lampes de type Led. Le montant est estimé à environ 110 000 €. Territoire d'Energie prend à sa charge 40 % de la dépense. Une subvention de 30 % pourrait également être versée par le biais du contrat plan régional.

Territoire d'Energie nous demande pour l'année 2025 de ne rénover que la moitié du parc, l'autre moitié pourra être inscrite sur le budget suivant.

Ces travaux 2025 concerneront les rues suivantes : Chemin de Charpont, Chemin de la Vovette, Chemin des Aubépines, Chemin des Canons, Route de Blainville, Route Nationale, Rue d'Auvergne, Rue de l'Eglise, Rue de la Mairie, Rue St Pierre, et d'autres rues non déterminées encore.

Le coût estimatif de cette première tranche est de 45 000 €. Territoire d'Energie prend à sa charge 18 000 €. Mme le Maire rappelle que ce montant n'est pas une subvention puisque Territoire d'Energie a la compétence Eclairage Public. Cet organisme facturera la commune à hauteur de 27 000 €. Sur ce montant, la commune pourra demander une subvention dans le cadre du CRST.

Il convient d'approuver cette première tranche de travaux.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2 : Subvention auprès de la Sauvegarde de l'Art Français

Mme le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre des travaux de rénovation de l'Eglise St Pierre, il est possible de demander une subvention auprès de la Sauvegarde de l'Art Français. Cette Fondation est reconnue d'utilité publique ayant pour vocation la protection et la valorisation du patrimoine national. Cette fondation peut soutenir les collectivités qui envisagent de restaurer du patrimoine non classé, ce qui est le cas pour l'Eglise St Pierre. Le plafond de cette subvention est de 18 000 €. C'est une subvention qui peut être demandée pour chaque tranche de travaux.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 3 : Adhésion à Eure-et Loir Ingénierie : Assistance administrative et juridique aux communes.

Mme le Maire propose à l'assemblée délibérante d'adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie pour l'assistance administrative et juridique aux communes. C'est une agence créée sous-forme d'un établissement public administratif, qui a pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI du Département qui auront adhéré, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier telle que définie dans les statuts.

Mme le Maire rappelle que la commune adhère déjà à ELI pour la partie Voirie.

Cette nouvelle adhésion permettrait d'avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la rénovation de l'Eglise, qui est un dossier assez complexe.

Mme le Maire précise également que cette adhésion serait utile pour la mise en place de la procédure juridique dans le cadre de la régularisation de parcelles du domaine privé au profit du domaine public (plan d'alignement, convention de servitude...), la commune étant concernée par ces différentes démarches.

Le montant de cette adhésion est de 1.02 € par habitant.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Solidarité Mayotte

Mme le Maire expose à l'assemblée que suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'Ile de Mayotte, un appel à la solidarité a été lancé par différents organismes (AMF, Protection Civile, Croix Rouge, France Urbaine, ANEL, UNCCAS). Mme le Maire propose de soutenir la population de Mayotte et de faire un don de 500 €.

Communication et questions diverses.

Dominique Violette signale que des devis ont été demandés pour la réalisation de quelques travaux :

Rue du Roncier à Vigny : le problème d'évacuation d'eau pluviale déjà connu et maîtrisé en partie par le creusement du fossé existant, persiste malgré tout pour une autre raison. En effet, l'état du fossé aujourd'hui peut être dangereux pour les piétons et les véhicules. Une première solution apportée par la Ste Guérin TP est de mettre en place une canalisation dans le fossé ce qui permettrait de le reboucher, le montant estimé est de près de 15 000 €. Il est proposé par des conseillers de remplir le fossé de pierres suffisamment grosses pour permettre l'infiltration de l'eau pluviale.

Nettoyage de la place de Marville Bourg : Un devis de 4 500 € a été remis par Guérin TP. Il est proposé que ce nettoyage soit fait en régie.

Allée Ste Anne à Blainville : La réfection de cette allée n'a pas été réalisée dans sa totalité par la Ste Colas l'année dernière. Ces travaux seront réalisés par Guérin TP pour un montant de près de 3 000 €.

Thierry Bellois et Dominique Violette ont reçu des réclamations des habitants de Vigny concernant les nids de poule situés à différents endroits rue des Lilas. Mme le Maire a également recueilli les doléances de certains habitants de Vigny suite à l'aménagement d'entrée de village par Marville, il n'est pas assez efficace, les voitures roulent toujours aussi vite voire même plus vite. Des trottoirs sont aussi demandés. Une étude doit être envisagée car le problème pour entreprendre ces aménagements est de trouver une solution pour évacuer les eaux pluviales. Aujourd'hui, la commune n'a pas d'ouvrage pour les recueillir. Mme le Maire annonce qu'une nouvelle campagne de rebouchage des nids de poule sera faite en 2025.

Mme Evelyne Chiapperin fait un résumé de la dernière commission Enfance Jeunesse qui s'est tenue à l'Agglomération. La Médiathèque est le centre culturel de l'Agglomération, le conservatoire fonctionne bien, tous les services proposés par la Médiathèque ne sont pas assez connus du public, il faudrait développer la communication existante.

Le 31/01/2025, Dominique Violette, en l'absence de Mme le Maire, a assisté à une réunion tenue à la Sous-Préfecture de Dreux concernant les trois projets de stockage d'électricité en batterie envisagés sur le territoire de Vernouillet et celui de Marville-Moutiers-Brûlé. Lors de cette réunion, tous les acteurs étaient présents (Entreprises, Agglo, Etat, Département, Communes...), les projets ont été présentés de la même façon qu'ils l'avaient été auprès de chaque commune.

La séance est levée à 22H50

Le secrétaire de séance

Evelyne CHIAPPERIN

Le Maire

Véronique BASTON